

SESSION 5
AMENAGEMENT ET
PROTECTION DES COTES

Questions – Discussions

L. HAMM : Réhabilitation d'écosystèmes estuariens : deux applications pratiques de Génie Ecologique.

Question de R. SILVA JACINTO:

- Pour le projet de remise en eau de l'anse de Moidrey, pouvez-vous nous indiquer si l'effet des chasses hydrauliques sur le biotope à venir a été étudié.

Réponse :

- Concernant les chasses dans le Couesnon, l'augmentation des vitesses résultant cette nouvelle gestion du barrage ne modifiera pas de manière importante le biotope du Couesnon. Ces vitesses calculées resteront inférieures aux vitesses observées lors des crues d'automne. Les modifications à attendre sont plus à rattacher aux variations de niveaux et de salinité dans le Couesnon.

Pour l'ensemble du secteur non exondable (environ 4 hectares), le milieu doit fonctionner d'une façon comparable à celle d'un estuaire soumis à forte fluctuation de salinité. De plus, les dépôts sédimentaires dans ces chenaux vont progressivement permettre le développement d'un substrat favorable à une colonisation progressive par des populations d'invertébrés benthiques caractéristiques de ces systèmes estuariens. La présence d'Annélide Polychète *Nereis diversicolor* le long du Couesnon aval laisse espérer un développement rapide de cette population à l'embouchure des digitations. En outre, le milieu présente toutes les caractéristiques édaphiques et hydrologiques pour l'implantation d'autres organismes tels que les mollusques bivalves (*Scrobicularia plana*, *Cerastoderma* sp....) et certains Crustacés (*Cyathura carinata*, *Corophium* sp.,...).

Pour le secteur soumis à une alternance d'émersion/immersion, il convient de détailler successivement les berges des digitations puis les parties profondes. Compte tenu du profil assez abrupt des berges, les dépôts sédimentaires y seront peu abondants. De ce fait, le substrat très incliné sera majoritairement formé des tangles compactées qui, par leurs caractéristiques physiques, sont pas ou peu colonisées par les invertébrés benthiques. Par contre, le fond des digitations sera progressivement recouvert d'un dépôt de vase plus fluide. Ces milieux fonctionneront, sur un plan hydrologique, comme les criches de drainage des herbues de la baie en subissant des intrusions d'eaux marines ou saumâtres lors des marées de vives eaux et une exondation quasi permanente en mortes eaux. Elles seront colonisées par le même type de peuplement (annélide Polychète *Nereis diversicolor*)

A noter également qu'il est prévu dans le cadre du suivi des effets du projet, de mettre en place un suivi de la colonisation des criches et des rives du Couesnon, permettant de cerner de manière plus précise les conséquences écologiques du projet.

J. PIALLAT: Réalisation d'un diagnostic des ouvrages de défense contre la mer du littoral vendéen.

Question de BRIAND:

- Combien d'ouvrages ont été diagnostiqués ?

Réponse :

- Environ 400 ouvrages ont été diagnostiqués

P. SCHERRER: Port 2000 – La combinaison d'un projet portuaire et d'un projet environnemental d'amorce de réhabilitation de l'Estuaire de la Seine.

Question de M. F. PONS :

- Peut-on considérer que l'augmentation du trafic de conteneurs au Havre va gagner sur des ports du nord de l'Europe et diminuer le transport terrestre, donc apporter un gain environnemental ?

Réponse :

- Il est certain que Port 2000 aura un très fort impact en terme d'aménagement du territoire européens en favorisant le débarquement des conteneurs au premier port touché du range Nord Europe avec ensuite le transport soit par cabotage maritime intra européen soit par des voies de transport terrestres essentiellement Est-ouest, facilitant ainsi le désengorgement des voies Nord-Sud au départ des Grands Ports du Nord, actuellement déjà très saturées.

Question de M. MACAIRE :

- Qu'en est-il de la prise en compte de la surélévation moyenne du niveau de la mer au cours du siècle à venir sur le dimensionnement du projet (digues, ouvrages intérieurs) ?

Réponse :

- La surélévation du niveau de la mer est effectivement prise en compte dans le dimensionnement des ouvrages de Port 2000.

Ainsi les quais futurs seront à la cote + 10,20 CMH alors que les quais du Port à conteneurs actuel sont à + 9,50 CMH.

Les essais de stabilité à la houle des digues ont aussi pris en compte, outre la houle centennale, la surélévation du niveau des mers dans des proportions similaires.